



EMBARQUEMENT  
DURABLE

DOSSIER DE PRESSE

DÉCEMBRE 2015

## SOMMAIRE

1. COMMUNIQUÉ DE PRESSE
2. L'ASSOCIATION ECONAV, UN ENGAGEMENT DURABLE
3. RETOUR SUR LES ACTIONS PHARES DU RÉSEAU
4. CAP SUR 2016
5. ZOOM SUR LA SEMAINE DE L'ECONAVIGATION #ECONAVWEEK

RÉSEAU ECONAV  
29 Boulevard du Général de Gaulle  
29100 Douarnenez  
Facebook : Econav  
Twitter : @Reseau\_Econav

CONTACT PRESSE  
Yveline Berréhouc  
02 98 75 31 86 / 07 85 33 44 79 – [yveline@econav.org](mailto:yveline@econav.org)  
[www.econav.org](http://www.econav.org)

## Communiqué de presse

---

*Communiqué de presse pour diffusion immédiate,  
Paris, le 6 décembre 2015*

### ***Econav s'engage pour le climat et le développement de l'éconavigation***

*Alors que Paris accueille la 21<sup>ème</sup> conférence mondiale pour le climat, EcoNav, a tenu, le dimanche 6 décembre, au salon Nautic de Paris, son assemblée générale. L'occasion pour le réseau fondateur de l'éconavigation de rappeler le travail effectué et l'engagement de cette association nationale et de ses membres, pour faire de l'éconavigation un modèle de développement durable.*

*Évoquant le succès des actions menées en faveur de l'éco-conception des navires, à travers la mise en place du programme Vague Bleue Eco-Conception ; les études sur les bateaux de plaisance hors d'usage (BPHU) et la prochaine mise en place d'une responsabilité élargie du producteur (REP) ; ainsi que les nombreuses actions de conseil, de sensibilisation, d'information et de formation menées par EcoNav depuis bientôt 7 ans, son président, William Paesen, a souligné le rôle majeur du réseau dans la mise en œuvre de l'éconavigation. Empêchée à cette rencontre, la marraine d'Econav, la navigatrice Capucine Trochet\*, avait adressé un message confirmant tout son soutien à l'association et déclaré qu'elle « continuera de porter haut et fort les couleurs d'Econav avec Tara Tari en 2016 »*

*Avec le deuxième territoire maritime mondial, la France a plus que tout autre pays la responsabilité de préserver la mer et le littoral et de favoriser le développement d'activités durables. Elle doit montrer l'exemple en encourageant les actions et initiatives contribuant à réduire l'impact des activités sur l'environnement, tout en garantissant l'équilibre social et économique des communautés côtières. Dans ce contexte, EcoNav et les acteurs de l'éconavigation ont plus que jamais un rôle à jouer pour préserver les écosystèmes marins fragiles, développer des activités éco-responsables et garantir aux générations futures une pleine et durable utilisation des océans.*

*Entreprises, centres de recherche, établissements de formation, associations, ports, territoires et citoyens engagés dans le développement de l'éconavigation, tous les acteurs du réseau EcoNav agissent en montrant l'exemple : ils créent des produits éco-conçus, proposent des services innovants, inventent l'éconavigation de demain, qui feront de nos activités maritimes et fluviales des activités durables.*

*À l'horizon 2016, EcoNav souhaite valoriser l'expertise du réseau, agir pour le développement durable de la filière, coordonner des programmes d'éconavigation, anticiper les évolutions du secteur et continuer à animer le réseau. Dans cette dynamique, EcoNav annonce la création en 2016 de la « semaine de l'éconavigation » dont la première édition se tiendra, en Bretagne, du 30 mai au 5 juin dans le cadre de la semaine européenne du développement durable.*

***Ensemble, faisons d'EcoNav, un embarquement durable !***

*\*La navigatrice Capucine Trochet à travers l'aventure de Tara Tari véhicule les valeurs humaines de l'éconavigation.*

CONTACT PRESSE

Yveline Berréhouc

02 98 75 31 86 / 07 85 33 44 79 – [yveline@econav.org](mailto:yveline@econav.org)

[www.econav.org](http://www.econav.org)

## L'association EcoNav, un engagement durable

---

### Le réseau EcoNav aujourd'hui

---

EcoNav fédère un réseau d'acteurs – entreprises, organismes de recherche et de formation, collectivités, associations et particuliers – impliqués dans le développement durable des activités maritimes et fluviales.

**Ce réseau s'engage à promouvoir les innovations techniques et sociales et les bonnes pratiques**, conseille les parties prenantes et pilote des actions pour faire de l'**éconavigation** le fondement de la navigation de demain

L'éconavigation consiste à mettre en œuvre de bonnes pratiques respectueuses de l'environnement et des hommes et économiquement viables dans les activités maritimes et fluviales. L'éconavigation prend en compte le navire et son écosystème.

En 2015 EcoNav regroupe une cinquantaine d'adhérents et un réseau de partenaires institutionnels, techniques, scientifiques et industriels sur tout le territoire national.

Association de type Loi 1901, EcoNav est présidée par William Paesen, directeur de MAVD, Mouvement actif pour une vie durable. Epaulés par les membres du Conseil d'administration, EcoNav est animé par deux permanents, sa directrice Yveline Berréhouc et son chargé de mission, Benjamin Simon.

### Un réseau né d'une conscience collective

---

En 2007, des acteurs travaillant dans les secteurs maritime et fluvial et œuvrant pour le développement d'une conscience écologique dans leur activité se sont rassemblés lors d'un colloque à Douarnenez « **Les Rendez-vous de l'éco-navigation** ». Lors de ce colloque tous ont manifesté l'envie de se retrouver au sein d'une structure pour rassembler les synergies et être force de proposition dans des instances nationales.

**Fondé par la Fondation Nicolas Hulot, l'Agence des Aires Marines Protégées** et l'association De Navigatio (dissolution en 2012), le réseau EcoNav est lancé médiatiquement en 2008 lors des fêtes maritimes bretonnes et créé en 2009 sous forme associative au salon nautique de Paris.

**Dès 2010, le réseau EcoNav est invité à siéger à trois groupes de travail du Grenelle de la Mer et participe au jury de l'Appel à projet national « Ports exemplaires »**. Le réseau est également présent au salon nautique sur le stand du Ministère de l'écologie.

En 2011, EcoNav devient **membre du Conseil d'Orientation de la Recherche et de l'Innovation pour la Construction Navale (CORICAN)** et y siège toujours aujourd'hui.

En 2012, EcoNav engage un partenariat avec l'Agence des aires marines protégées et co-pilote toujours avec elle le programme « Econaviguer dans une aire marine protégée » afin d'accompagner les gestionnaires d'aires marines dans l'application d'une démarche d'éconavigation sur leur territoire.

Entre 2013 et 2015, le réseau **EcoNav a mis en œuvre plusieurs actions territoriales** dans les domaines de l'éco-conception des bateaux de plaisance et la filière de fin de vie des navires. Ces

actions ont abouti à des programmes pilotes, des opérations expérimentales et la levée de certains freins mis en avant lors d'études de terrain.

### Faire de l'éconavigation un modèle de développement durable

Pour développer l'éconavigation sur les territoires, le réseau EcoNav s'est donné trois missions qui sont :

- **Fédérer, mobiliser, responsabiliser et représenter** l'ensemble des acteurs de l'éconavigation.
- **Promouvoir** les initiatives exemplaires et conseiller les parties prenantes
- **Expérimenter et développer** des actions innovantes quelles soient techniques ou sociales

Pour atteindre ses objectifs le réseau EcoNav agit pour la prise en compte du développement durable dans le secteur maritime auprès des acteurs.

### Un réseau d'acteurs



### Un réseau de partenaires et financeurs



## Retour sur les actions phares du réseau

---

### Informer / former / promouvoir

---

Dès sa création EcoNav a travaillé à définir l'éconavigation. Pour cela elle a rédigé un **cahier des charges de l'éconavigation** qui se présente sous la forme de trois cahiers techniques :

- Bateaux & Equipements
- Ports & Abris
- Pratiques & Comportements

Ces cahiers techniques – uniques en leur genre – contiennent des données sur les alternatives durables applicables aujourd'hui, sur leur acceptation sociale, leurs impacts environnemental et leur intérêt / ou non économique.

EcoNav est une source de solutions durables pour les activités maritimes et fluviales. Le réseau permet faire connaître les initiatives remarquables en matière d'éconavigation. Il collecte, traite et diffuse les données reçues à travers une lettre d'informations, un site Internet, un blog et les réseaux sociaux.

EcoNav organise également **des rencontres, des ateliers et des conférences sur des sujets précis en lien avec l'éconavigation.**

- « Le carénage aujourd'hui », le 30 avril 2015, IUT de Lorient (56)
- « Navigation fluviale et éco-conception des petites unités », le 14 Octobre 2013, Voies Navigables de France, Paris (75)
- « Quelle seconde vie pour les navires ? », le 24 novembre 2011, UBS, Lorient (56)
- « Ports du Futur », le 31 mars 2011, médiathèque Michel-Crépeau, La Rochelle (17)

En parallèle EcoNav a développé en 2015 des **formations à l'éconavigation** et propose un cycle de formation à l'Université de Bretagne-Sud à Lorient.

### Piloter / expérimenter

---

#### *Développement de l'éco-conception des bateaux de plaisance*

Depuis sa création, le réseau EcoNav travaille sur la thématique de **l'éco-conception dans la construction navale et nautique.**

Les différentes actions menées depuis 2009 -rédaction du cahier technique « Bateaux & Equipements », Analyses de Cycle de Vie réalisées avec l'Université de Bretagne-Sud, grille d'analyse éconautique, constitution d'un groupe de travail, programme pilote Vague Bleue Eco-conception avec la Chambre régionale de Métiers et de l'artisanat - font d'EcoNav une référence sur le sujet.

Aujourd'hui EcoNav possède les outils nécessaires pour accompagner des chantiers navals dans des démarches d'éco-conception et conseiller les professionnels du secteur nautique dans des orientations à prendre.

## *Vers une filière de bateaux en fin de vie*

2015 a été l'année de la thématique de la fin de vie des bateaux de plaisance. L'étude menée en 2013 par le réseau EcoNav et le Syndicat Intercommunautaire Ouest Cornouaille Aménagement (SIOCA) en Ouest Cornouaille (29) a pour la première fois apporté des chiffres et mis en avant ce qui se passait réellement sur le terrain.

La situation n'est pas catastrophique mais préoccupe les professionnels et surtout s'accroît d'années en années. EcoNav a mené d'autres études en Bretagne auprès des ports, des chantiers de maintenance mais aussi au-delà de la Bretagne. EcoNav s'est aussi proposé de mettre en place une opération de collecte de bateaux en fin de vie en 2014 pour connaître précisément les freins au développement d'une filière.

Enfin EcoNav a conseillé les parlementaires dans la proposition de loi mettant en place une Responsabilité Elargie du Producteur (REP). Celle-ci se mettra en place en janvier 2017. Les échéances sont courtes.



### Conseiller / accompagner

#### *Co-pilotage du programme « Econaviguer dans une aire marine protégée » avec l'Agence des aires marines protégées*

Réalisée en 2012 et 2013, une enquête auprès d'une trentaine d'aires marines protégées (AMP) a permis d'établir un état des lieux des problématiques environnementales liées à la navigation dans tous les types AMP, telles qu'elles sont vécues au quotidien par les gestionnaires.

Ce travail a fait émerger des besoins auxquels il semblait nécessaire de répondre à travers un programme commun.

Lancé en 2014, le programme « Econaviguer dans une aire marine » a pour objectif principal d'encourager des AMP volontaires à travailler en réseau sur les problématiques environnementales liées aux différentes activités de navigation, en développant des projets pilotes et en partageant ensuite efficacement l'expérience acquise.

## Cap sur 2016

### Valoriser l'expertise EcoNav

#### *Le programme Vague Bleue Eco-conception*

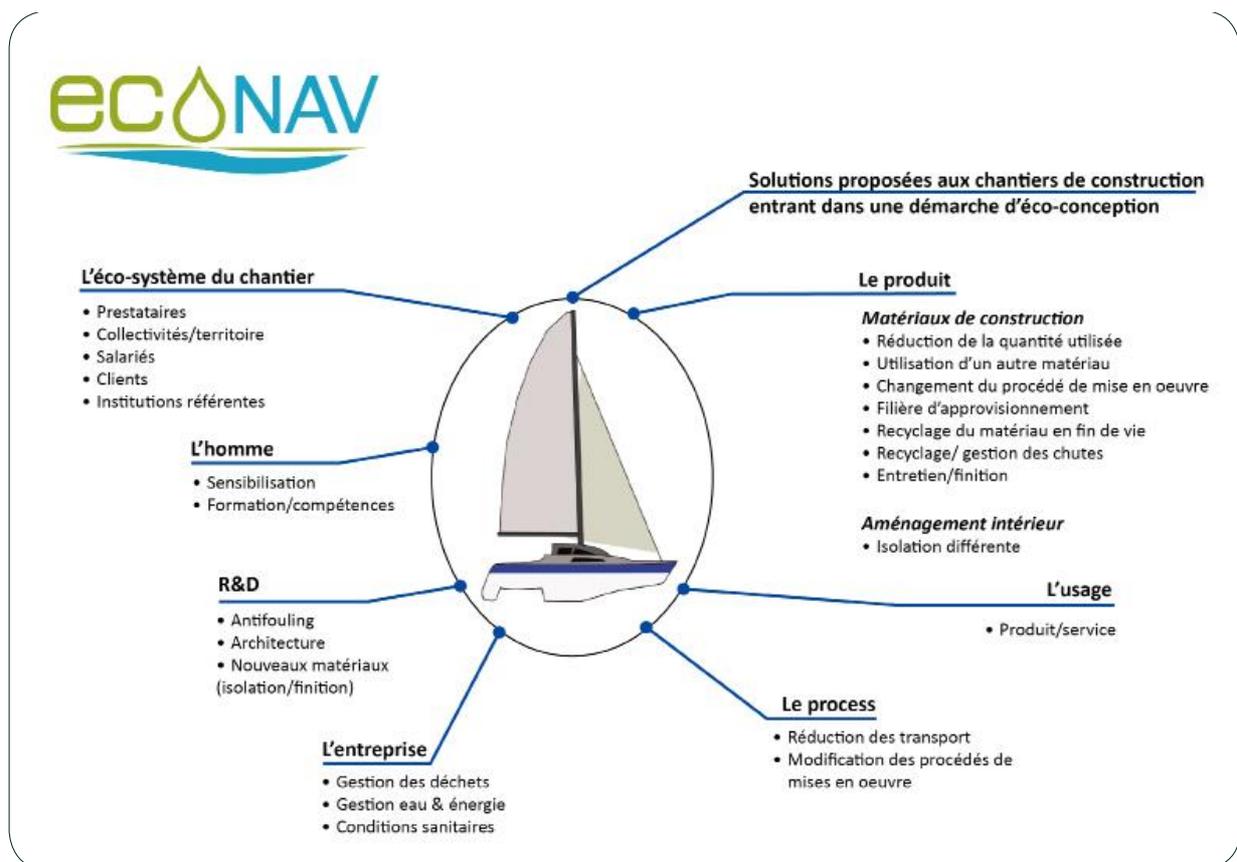
Le programme pilote Vague Bleue Eco-conception a été lancé en avril 2013 par les Chambres de métiers et de l'artisanat de Bretagne (CRMA) et l'association EcoNav. Il consistait en un accompagnement des entreprises de la filière nautique dans des démarches d'éco-conception à travers une phase d'audit, une phase d'accompagnement et une phase de formation avant de valoriser la démarche à travers l'attribution de la marque Vague Bleue Eco-conception.

Sept chantiers se sont engagés dans le programme pendant ces deux ans.

Fin 2014, EcoNav a remis la méthodologie de la démarche à la Chambres des Métiers.

**EcoNav souhaite aujourd'hui promouvoir l'expérience Vague Bleue Eco-conception et faire bénéficier de ce retour d'expérience à d'autres chantiers, notamment par la diffusion de témoignages.**

*(Schéma des solutions pour les chantiers navals en matière d'éco-conception)*



Sur l'ensemble du programme, plusieurs grands axes de leviers d'actions sont possibles sur les matériaux, l'offre, l'entreprise et l'écosystème du bateau. EcoNav souhaite à la fois **mieux faire connaître les solutions mises en œuvre et mieux caractériser les leviers d'actions mis en avant** lors du programme pilote et aller plus loin. Ce travail doit permettre d'encourager d'autres acteurs, en Bretagne et sur les autres territoires maritimes, à s'engager ; de réfléchir à des actions de R&D ; d'anticiper les problématiques à venir.

## Agir pour le développement durable de la filière

---

### *Fin de vie des navires : mise en place d'une REP*

Après un travail de terrain de plus de six ans, EcoNav était en capacité d'apporter des données objectives à Ronan Dantec, Sénateur de Loire-Atlantique, afin de défendre et soutenir son amendement qui doit jouer un rôle clé dans la résolution de la problématique des bateaux de plaisance en fin de vie. EcoNav a transmis les chiffres et informations résultant de son enquête de terrain et permettant d'établir un constat précis de la situation actuelle et des données économiques pour convaincre de la nécessité de dégager, par la mise en place d'une REP, un financement permettant de lancer une filière économique durable.

L'article 89 de la loi du 17 août 2015 relatif à la transition énergétique pour la croissance verte met en place une filière REP pour les navires de plaisance ou de sport à compter du 1er janvier 2017.

Par ailleurs, l'article 224 du code des douanes indique qu'une quote-part du produit brut du droit annuel de francisation et de navigation (DAFN) est affectée à la gestion de la fin de vie de ces bateaux qui ne sont plus utilisés régulièrement et dont les propriétaires n'assument plus les charges afférentes.

**EcoNav se veut être un acteur engagé dans la mise en place de cette filière et dans l'accompagnement des professionnels** du traitement des déchets, des entreprises du nautisme et des usagés en les informant et en travaillant à leurs côtés.

Conscient de l'importance de l'enjeu pour les territoires maritimes, face à des problématiques locales, EcoNav veillera à ce que la mise en œuvre de cette filière soit portée par les acteurs régionaux, en Bretagne et dans les autres territoires concernés.

## Coordonner un programme national d'éconavigation

---

### *Econaviguer dans une aire marine protégée*

Réalisée en 2012 et 2013, une enquête auprès d'une trentaine d'aires marines protégées (AMP) a permis d'établir un état des lieux des problématiques environnementales liées à la navigation dans tous les types AMP, telles qu'elles sont vécues au quotidien par les gestionnaires.

Ce travail a fait émerger des besoins auxquels il semblait nécessaire de répondre à travers un programme commun.

Lancé en 2014, ce programme a pour objectif principal d'encourager des AMP volontaires à travailler en réseau sur les problématiques environnementales liées aux différentes activités de navigation, en développant des projets pilotes et en partageant ensuite efficacement l'expérience acquise.

**EcoNav accompagne, avec l'Agence des Aires marines protégées, une vingtaine de projets sur tout le territoire.** La coordination apporte un appui quotidien pour le développement, le suivi et le

financement des projets identifiés et prodigue conseils, appuis, mise en relation pour l'ensemble des AMP du programme.

Ces différentes actions portent par exemple sur des alternatives aux peintures antifouling, la gouvernance et la sensibilisation, l'accueil écologique ou encore la motorisation, etc.

## Anticiper les évolutions du secteur

---

### *Usages et bonnes pratiques dans les activités maritimes et fluviales*

Depuis sa création, le réseau EcoNav fait vire l'éconavigation en fédérant les acteurs mais aussi en **s'engageant dans la promotion des innovations techniques et sociales et des bonnes pratiques en général.**

En cette fin d'année 2015, EcoNav a sollicité ses adhérents au travers d'une enquête afin de mieux connaître leurs besoins et d'être au plus près de leurs problématiques de terrain.

Du constat général, il ressort que les activités maritimes et fluviales sont en mutation tant dans les innovations technologiques que dans les pratiques. EcoNav se positionne aujourd'hui sur la thématique des usages du point de vue des pratiquants.

Nouveaux services, carénage, réglementation, gestion des déchets...le début de l'année 2016 va permettre de mener une réflexion pour mettre en place les actions les plus pertinentes en lien avec ces thématiques.

## Animer le réseau

---

EcoNav anime un réseau de professionnels en organisant des journées thématiques, en captant l'information et en la diffusant, en étant présent sur des salons et dans des groupes de travail pour représenter ses adhérents, etc.

Ces actions permettent de diffuser l'éconavigation vers les usagers et vers les professionnels pour continuer à les inspirer.



CONTACT PRESSE

Yveline Berréhouc

02 98 75 31 86 / 07 85 33 44 79 – [yveline@econav.org](mailto:yveline@econav.org)

[www.econav.org](http://www.econav.org)

## ZOOM sur la première semaine de l'éconavigation

---

*#econavweek*

En rassemblant les acteurs de l'éconavigation présents sur le territoire national, le réseau EcoNav facilite les rencontres professionnelles, la circulation d'informations et de connaissances vers les usagers de la mer et les échanges de bonnes pratiques.

Car EcoNav est un réseau de solutions durables qui ne demandent qu'à être connues pour que les activités maritimes et fluviales soient plus respectueuses de l'environnement.

**En 2016, EcoNav souhaite réaliser un événement public pour valoriser des solutions moins impactantes pour l'environnement marin et diffuser les bonnes pratiques auprès des professionnels et du grand public : la première « semaine de l'éconavigation ».**

Pour cet événement qui se déroulera pendant la semaine européenne du développement durable, EcoNav souhaite inscrire **l'éconavigation comme un exemple de développement durable**.

### Première édition en Bretagne, du 30 mai au 5 juin 2016

---

EcoNav, fortement implanté en région Bretagne, première région maritime de France, a naturellement choisi de mettre en place ce premier événement avec ses partenaires bretons. Dès 2017 la « semaine de l'éconavigation » s'ouvrira à d'autres régions françaises en partenariat avec nos antennes. L'objectif est de faire de cet événement un rendez-vous national et européen.

EcoNav souhaite inscrire son événement pendant la semaine européenne du développement durable, pilotée par le ministère de l'Écologie.

### Quatre actions phares

---

La semaine de l'éconavigation doit valoriser les initiatives exemplaires, faire découvrir les solutions innovantes, informer et surtout de convaincre ... c'est pourquoi nous avons imaginé de multiples actions dont quatre phares.

**ACTION 1 : des portes ouvertes pour impliquer les acteurs de l'éconavigation :** Entreprises, centres de recherche, établissements de formations, ports... seront les ambassadeurs de l'éconavigation et permettront aux usagers de découvrir des solutions pour réduire leur impact sur l'environnement et adopter de meilleures pratiques.

**ACTION 2 : des conférences et des ateliers pour échanger et diffuser des informations :** Ces conférences permettent au public de rencontrer des experts dans les domaines de l'éconavigation. Des thématiques se dégagent pour l'édition 2016 : « Les biocomposites dans le nautisme » ; « Gouvernance et sensibilisation » ; « Fin de vie des bateaux : évolution réglementaire », etc.

**ACTION 3 : Une exposition pour sensibiliser le jeune public :** MAVD, membre du réseau EcoNav, présentera l'exposition « Bateaux écolos » dans le cadre de son programme d'animation sur le lien terre-mer en centre-Bretagne : « Port de plaisance en centre-Bretagne » est lauréat de l'appel à projet régional « Eduquer à la mer. »

**ACTION 4 : Démonstration de solutions durables pour convaincre :** EcoNav aidera ses adhérents à mettre en place des démonstrations sur des ports bretons : bâches de protection de carènes, aire de carénage mobile, robot nettoyeur de coques ...

**AUTRES ACTIONS POSSIBLES :** animations, projections, workshops, intervention en milieu scolaire... sont à l'étude.

CONTACT PRESSE

Yveline Berréhouc

02 98 75 31 86 / 07 85 33 44 79 – [yveline@econav.org](mailto:yveline@econav.org)

[www.econav.org](http://www.econav.org)